

REALISATIONS BUDGETAIRES 2019

Intervention du SNEP-FSU, Andjelko SVRDLIN

En préambule le SNEP-FSU rappelle qu'il avait émis plusieurs réserves sur le budget 2019, réserves qui s'avèrent aujourd'hui fondées lorsqu'on observe les réalisations 2019 qui nous sont présentées lors de cette instance. Au-delà de ces réserves sur lesquelles nous reviendrons plus en détail, nous tenons à exprimer notre consternation de voir **un résultat excédentaire de près d'1M€** alors que de nombreuses AS sont contraintes de renoncer à participer à des rencontres et compétitions. Avec un tel résultat, l'UNSS n'a pas seulement fait preuve de prudence mais plutôt de rétention d'une redistribution des ressources qui aurait été légitime.

En effet, les licences ont apporté 700 000€ de plus qu'en 2018 (soit +1,2M€ en 2 ans). Dans le même temps les crédits d'animation ont diminué de 400 000€ par rapport à 2018 (soit moins 921 000€ en 2 ans). Une nouvelle fois de plus, **nous regrettons vivement que ce soient les crédits d'animation régionaux qui paient le prix fort de cette baisse avec une baisse de 1,157M€ sur le 1,2M€**. Vous comprendrez d'autant plus notre ressenti.

Faut-il rappeler que les licences représentent à elles seules 67% des recettes propres de notre association (65% en 2018 ; 62% en 2017) et 38,75% de l'ensemble des produits budgétés (37,7% en 2018 ; 34% en 2017).

Et si on prend l'ensemble licences-affiliations-participation des AS, c'est-à-dire le total de ce qu'apportent les AS et les familles dans le budget de l'UNSS, on constate qu'en 2019 cela représente 57,8%.

Alors oui, nous sommes consternés de voir que les AS continuent d'être toujours plus « dans le rouge » alors que l'UNSS n'a pas distribué les crédits d'animation pour lesquels elle s'était engagée.

Quelques mots maintenant à propos des subventions ou plus exactement des questions qui attendent des réponses :

- A Monsieur le représentant du ministère de l'Education nationale et de la jeunesse (MENJ) : lors de l'AG du 21 mai 2019 où était étudié le budget prévisionnel 2019, le SNEP-FSU avait regretté que le MENJ ne fasse pas un pas en avant en augmentant sa subvention afin de participer lui aussi à l'effort pour assoir le budget. En effet, chaque fois qu'une augmentation des licences est décidée, les entrées supplémentaires provenant des AS et des familles courent sur 2 ans. Pourquoi ce qu'il vaut pour les AS ne vaudrait-il pas pour le MENJ ? Monsieur GROSSE qui représentait alors le ministre nous avait répondu que MENJ avait déjà consenti à augmenter la subvention en 2018, la subvention 2019 resterait donc inchangée.

Mais pouvez-vous nous expliquer aujourd'hui **pourquoi la subvention (MENJ) a en fait baissé de 38000€ ?**

Conseil d'Administration de l'UNSS du 19 mai 2020

- A Madame la représentante du ministère des Sports : Toujours à l'AG de mai 2019, nous avons émis des réserves sur la subvention de votre ministère qui nous paraissait un peu ambitieuse. Nous connaissons tous ici le maigre budget dont vous disposez et nous mesurons les efforts et le soutien de votre ministère. Face à nos réserves, vous paraissiez plutôt confiante. Vous aviez précisé que **le MJS s'était engagé sur une convention de 3 ans avec l'UNSS et que la subvention serait reconduite**. Force est de constater que cela n'a pas été cas, bien au contraire puisque nous avons enregistré une **baisse de 320k€, soit 32% de moins**. Nous sommes d'autant plus inquiets que 930 000€ ont été budgétés pour 2020, qu'en sera-t-il alors en 2021 ?

Nous avons également une **remarque sur les fonds dédiés aux actions liées aux JOP 2024. Ils s'élèvent à 251 000€** ce qui représente 25% du prévisionnel mais surtout 39% du montant réellement attribué. Cela nous paraît excessif par rapport à la diversité des actions que mène l'UNSS. Un rééquilibrage des fléchages de votre subvention est-il envisagé pour les années à venir ?

S'agissant du chapitre « salaires », il nous est vraiment difficile désormais d'en mesurer les évolutions puisque les salaires de la Direction nationale et des fonctionnaires détachés sont globalisés. Il semblerait qu'ils n'aient pas bougé, pourtant avec le départ de 3 Directeurs nationaux adjoints (DNA) au dernier trimestre 2019 on aurait pu s'attendre à un léger fléchissement....

Nous restons **très inquiets sur les subventions des conseils régionaux** ou plus exactement de celles de **3 grandes régions Hauts de France, PACA et particulièrement celle de l'Île de France** qui a diminué sa subvention de 25%.

Nous souhaitons enfin souligner le soutien indéfectible des conseils départementaux, la maîtrise du chapitre « fonctionnement » et le moindre dépassement du chapitre « communication » qui tend à infléchir la tendance dans laquelle il était engagé.

Pour autant, **nous voulons revenir sur la décision qui a été faite de voter le budget prévisionnel 2020 à l'AG de janvier** alors que nous ne disposons pas des réalisations 2019. Il semble qu'au regard de ce que nous venons de constater aujourd'hui, nos réserves sur l'opportunité de voter un budget aussi tôt étaient fondées et certaines lignes budgétaires auraient vraisemblablement évolué :

Par exemple

- L'augmentation des licences n'aurait pas dû être envisagée
- L'estimation de la subvention du ministère des Sports aurait pu être mieux anticipée
- Les crédits d'animation auraient dû être versés aux services régionaux

Conseil d'Administration de l'UNSS du 19 mai 2020

RESULTAT DU VOTE DES REALISATIONS BUDGETAIRES 2019

12 voix POUR – 3 voix **CONTRE (2 SNEP-FSU + 1 élu des AS)** – 4 voix en ABSTENTION (4 élus des AS)

REPONSES OBTENUES EN SEANCE

Sur la baisse des subventions

D.LACROIX (représentant du MEN) : la légère baisse serait due au dégel des crédits qui n'a pas été réalisé comme habituellement. *(NDLR : cette explication technique ne visait qu'à tenter de rassurer l'auditoire car qui peut croire qu'on construit un engagement de subvention sur des fonds non disponibles ?)*

Ministère des Sports (MS) : Les fonds CNDS (ANS) ont été à la hauteur des engagements.

La partie fléchée JOP 2024 ne peut concerner que les JOP, elle ne peut pas être utilisée pour d'autres dépenses. La directrice nationale précise d'ailleurs qu'1M€ concerne la formation des bénévoles JOP.

Sur la subvention MS, il n'y a pas eu de baisse mais du « non consommé ». *(NDLR : les subventions du MS sont fléchées et répondent à des thématiques particulières. Lorsque des actions correspondant à ces thématiques n'ont pas eu lieu, les crédits ne sont pas versés.)*

Sur la baisse des crédits d'animation

N.COSTANTINI (DN UNSS) : Le différentiel vient du fait que les subventions arrivent tardivement. Le travail comptable n'est pas bien fait par les cadres UNSS et les comptes sont entrés trop tardivement dans les territoires. Tout l'argent a été distribué. La redistribution aux AS était donc aux mains des DR et DD ...

D'autres réponses en lien avec des questions budgétaires ont été apportées après les opérations de vote. Elles sont à retrouver sur notre site dans le document nommé [« Compte-rendu et questions diverses »](#) en complément des autres documents relatifs à ce CA.